



Ligue de Picardie

COMITE DE LA SOMME

Maison des Sports, Bâtiment B
2 rue Lescouvé, 80000 Amiens

E-Mail: ffjip.cd80@wanadoo.fr

Site du comité: <http://pagesperso-orange.fr/ffjip.somme>



Compte rendu de la réunion du Comité de la Somme du 07 mars 2014

Présents : Christine DELEPINE, Noëlla GERMAIN-TASSERIE, Nathalie DEVISMES, Jacky RICHARD, Pierre DELEPINE, Hervé MOROTTI, Dany TONNEAU, Philippe PINAULT, Frédéric BECUE, Yves DECAIX, Michel GIBERGUES, Bertrand DOUAY, Marc HEDOUIN, Bernard PRUVOT

Absent : Michel MAILLARD

A) Approbation du compte-rendu du 24 janvier 2014

Correctif :

- **Important** : Les présidents de club sont invités à régulariser la base de données en envoyant au cd80 une photo numérique, format identité, de chacune et chacun de leurs joueuses et joueurs. **Les licences non pourvues de photo ne seront pas renouvelées en 2015.**

Le compte-rendu est approuvé.

B) Retour sur la réunion des commissions

La réunion s'est tenue dans une ambiance calme et studieuse.

Des absences, pas toujours excusables, sont toutefois à noter.

Malgré cela, le calendrier des arbitres a pu être établi. Le nouveau code de discipline a été étudié.

Le concours familial est reconduit... et une réflexion sur la façon de commémorer le 50^{ème} anniversaire du cd80 en 2015 est lancée.

Correctif sur le compte-rendu de cette réunion : Cyril Vasseur était absent excusé.

C) Résumé de la réunion d'Épernay sur la discipline

Jacky, Dany et Michel représentaient la Somme lors de cette réunion.

Quelques points importants :

- Le code de discipline est modifié pour être en adéquation avec les autres sports (selon directives ministérielles)
- La commission de discipline de la Somme peut statuer sur le comportement d'un licencié de la Somme quelque soit l'endroit où s'est produite l'action, dans toutes circonstances (pas forcément un concours) et sans obligation d'avoir un rapport...
- Selon la gravité de la faute commise, la suspension de licence peut être immédiate.

- Les clubs doivent avoir à portée de main le procès verbal de réunion du jury et le rapport d'incident pour les remplir immédiatement en cas de nécessité. (Ces deux imprimés sont joints au CR)

D) Organisation des championnats

Le cahier des charges a été adressé à tous les clubs organisateurs.

Attention, entre autre, à l'éclairage et aux lots pour les jeunes.

La répartition des tables est effectuée entre les membres du cd80. Les arbitres ont été répartis lors de l'élaboration de leur calendrier.

E) Suivi du site du cd80

Le site est mis à jour progressivement.

Toutes les remarques doivent être transmises à Didier Pichenot.

F) Questions diverses

* Habillement :

- L'échantillonnage des maillots proposés aux futurs champions sera reçu pour la mi-mars.
- Les pantacourts sont définis, les échantillons seront récupérés rapidement.
- Le stock de maillots « cd80 », destinés aux jeunes, sera reconstitué avant les championnats de ligue.

* Rappel :

- Les présidents de club sont invités à régulariser la base de données en envoyant au cd80 une photo numérique, format identité, de chacune et chacun de leurs joueuses et joueurs. **Les licences non pourvues de photo ne seront pas renouvelées en 2015.**
- La date butoir d'inscription au championnat des clubs féminin est avancée au 15 mai.
- 2015 sera l'année du 50^{ème} anniversaire du cd80, un appel général est lancé dans le but d'obtenir des idées qui permettraient de commémorer cet événement.

* Information:

- Bertrand Germain a été reçu à l'examen d'arbitre de ligue.
- Le concours « familial » du comité aura lieu le 31 août. Le club de Saint Léger les Domart a donné son accord pour recevoir cette manifestation. Une affiche est jointe au CR.
- La formation « gestion de concours par ordinateur » organisée à Mers-les-Bains pour les clubs du secteur maritime, a réuni 24 personnes. Merci au club et aux participants.

Prochaine réunion : Le mercredi 07 mai 2014 à 18H15 au siège du CD80

Le secrétaire
Bernard PRUVOT



PROCES VERBAL DE REUNION DU JURY

LIEU :

DATE :

NATURE DE LA MANIFESTATION :

COMPOSITION DU JURY : (Préalablement constitué et réglementairement affiché à la table de marque - 3 membres minimum, 5 membres maximum dont un faisant office de Président)

Président : Nom, prénom, qualité :

Membres : Nom, prénom, qualité

-
-
-

EXPOSE DES FAITS JUSTIFIANT LA REUNION DU JURY :

.....
.....
.....
.....

RAPPELS DES MOTIFS :

Les faits tels que ci-dessus relatés ont été rapportés au Jury par :

qui a également entendu les protagonistes désignés, lesquels ont déclaré :

.....

DECISION :

Le Jury a décidé :

- disqualification de l'équipe :

Le Jury a en outre délibéré sur le comportement fautif des joueurs :

- A l'encontre de M.....il a pris à la majorité de ses membres la décision de lui retirer immédiatement sa licence pour
(préciser les faits reprochés justifiant la sanction retenue) pour une durée de (la sanction peut aller jusqu'à 30 jours maximum)
- A l'encontre de M..... il a pris à la majorité de ses membres la décision de lui retirer immédiatement sa licence pour.....
(préciser les faits reprochés justifiant la sanction retenue) pour une durée de..... (la sanction peut aller jusqu'à 30 jours maximum)

La présente décision sera transmise au Président (du Comité, de la Ligue ou de la Fédération dans les trois jours) pour être entérinée, le cas échéant, (dans les cinq jours) avec suite éventuelle à donner disciplinairement.

Fait àle

Signature de tous les membres du jury à apposer sous leur identification



FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

LIGUE.....
COMITE DEPARTEMENTAL

RAPPORT D'INCIDENT

Survenu le

à envoyer :

- au Président du Comité Départemental
- avec copie au Président de la Commission de discipline)

Nom, Prénom et Qualité du rapporteur :

.....

Adresse :

.....

Lieu du concours :

.....

Organisateur :

.....

Formation et Catégorie du concours :

.....

Noms, Prénoms, Adresses, N° de licences et Clubs des personnes passibles d'une sanction :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Exposé détaillé des faits :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Sanctions prises sur le terrain :

.....
.....
.....

Noms, Prénoms, Adresses, N° de licences et Clubs des Membres du Jury :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Noms, Prénoms, Adresses, N° de licences et Clubs des personnes
amenées à témoigner
(Préciser si non licencié)

SIGNATURES

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Noms, Prénoms, Adresses, N° de licences et Clubs des Responsables
de la table de marque et d'arbitre du concours :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date

Signature :